



# Pourquoi

## nous verser votre taxe d'apprentissage ?

Le lycée La Ricarde est un acteur clé de la formation dans les domaines de la nature et de l'agroéquipement. En tant que Pôle public Région Sud en agroéquipement, il prépare les jeunes aux métiers de l'agriculture, de l'agroéquipement et de la gestion et protection des espaces naturels, en lien direct avec les besoins des entreprises et des collectivités.

Votre taxe d'apprentissage permet d'investir dans du matériel de pointe pour la maintenance et la conduite des machines agricoles, garantissant une formation au plus proche des réalités du terrain.

Elle aide aussi à développer des projets pédagogiques innovants autour de la gestion des espaces naturels et de l'agriculture durable. Enfin, elle renforce le lien avec les professionnels du secteur en formant des jeunes qualifiés et prêts à intégrer le monde du travail.

En soutenant La Ricarde, vous participez à l'avenir de l'agriculture et de la transition écologique dans notre région.

### Grace à vous en 2025

- Financement de séjours professionnels et citoyens avec nuitées

- Financement de matériels pour les ateliers
- Financement des transports en bus.

## En quelques chiffres

pour l'ensemble des 9  
classes

**100%**  
de départs en stage  
en entreprise chaque année

**180**  
élèves au total  
sur l'ensemble des formations

**20**  
sorties par semaine pour  
l'ensemble des 9  
classes de La Ricarde  
(Visites pro, travaux  
pratiques etc...)

**100%**  
Chiffre observé pour les filières  
d'insertion professionnelle  
Agroéquipement, CAPa Métiers de  
l'Agriculture et Travaux forestiers

# Nos formations

- 3ème de l'Enseignement Agricole

- CAP Métiers de l'Agriculture - Cultures Méditerranéennes - Horticulture
- CAP Travaux Forestiers

- BP Conducteur de Machines Agricoles - en alternance

- BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune

- BAC PRO Agroéquipements

- BTSa Génie des Équipements Agricoles - en alternance



## Nos objectifs en 2026

- Mise en place d'un événement pour réunir les anciens du lycée et les partenaires
- Voyage de classe
- Investissement matériel pédagogique et matériel pour l'exploitation agricole
- Actions d'aide à l'orientation pour la classe de 3ème
- Séjour en Camargue pour les classes de GMNF
- Agrandissement de photos dans le lycée pour valoriser les actions des élèves et les partenaires
- Investissement dans les nouvelles technologies en matière d'agroéquipement à destination des élèves (par exemple : imprimante 3D pour la création de pièces)



# La marche à suivre

## ENTREPRISE

Taxe d'apprentissage : 0,68 % de la masse salariale de 2025

87% 13%

part principale destinée au financement des formations par apprentissage. Déclarée mensuellement en DSN et versée aux URSSAF

fraction solde payée via la DSN d'avril

## Comment nous soutenir ?

### COMMENT ATTRIBUER LES 13% AU LYCÉE LA RICARDE ?

#### 01. SOLTÉA

Se rendre sur la plateforme Soltéa :

<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/connexion-lespace-privé>

#### 02. RECHERCHER LE LYCÉE

Lycée Public Professionnel Agricole La Ricarde

1016 Chem. de l'École d'Agriculture

84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Code UAI : 0840606C

N°SIRET : 198 401 101 00029

@lparicarde [www.lpa-ricarde.fr](http://www.lpa-ricarde.fr)

[lisa.moreno@educagri.fr](mailto:lisa.moreno@educagri.fr)



#### 03. AFFECTER LE SOLDE

Affecter le solde de votre taxe d'apprentissage